

## Compte-rendu du CHSCT Administration Centrale du 24 mars 2015

### **La prévention des risques psycho-sociaux au Ministère**

Les conditions de travail sont difficiles pour beaucoup d'agents et se dégradent de jour en jour : stress, réduction constante des effectifs qui conduit à une augmentation de la charge de travail pour beaucoup d'entre nous ; pression budgétaire à la baisse qui crée un climat défavorable, réorganisations qui créent des incertitudes croissantes dans notre travail et nos missions (en particulier avec la restructuration de la DGPAAT et les déménagements sur le site de Barbet de Jouy vu que Picpus a été abandonné pour des raisons budgétaires).

C'est, pour nous, dans ce contexte, monopolisé par les soucis d'économies, que s'inscrit la mise en œuvre du dispositif de **prévention des risques psycho-sociaux** au ministère. Chaque direction de l'administration a ainsi présenté son état d'avancement dans la démarche de mise en œuvre de ce dispositif. Pour chacune, le cheminement est similaire :

- définition d'un chef de projet (souvent le chef de MAG)
- mise en place d'indicateurs de suivi des « RPS »
- travail en concertation avec les organisations syndicales,
- travail associant les assistants prévention

La CGT a souligné que la « **cellule stress et harcèlement** », censée traiter les situations avérées, n'est plus en état de fonctionnement. Pourtant, **si l'on met en place un dispositif de prévention des risques psycho-sociaux, c'est bien parce qu'il y a des problèmes qu'il faut concrètement résoudre.**

La **médecine du travail (Jeanine BENOLIEL)** a rappelé à l'administration qu'il ne faut pas hésiter à faire appel aux compétences du cabinet médical (médecin et infirmières) pour les indicateurs et la formation puisque le cabinet médical fait face à des situations de RPS tous les jours.

L'essentiel des points présentés par les représentants des directions :

- pour **le SG**, plus grande des directions du ministère, le dispositif de prévention des RPS sera adapté à ses spécificités (6 services, 960 agents, dispersion des sites à Paris et aussi à Toulouse avec 250 agents).
- Pour la **DGER**, une attention particulière sera portée aux inspecteurs de l'enseignement agricole qui se déplacent seuls.
- Pour la **DGPAAT**, les enjeux sont liés à la fois au regroupement des agents envisagé d'ici fin 2015 sur les des 2 sites Maine et Barbet de Jouy, et à la transformation de la DGPAAT en DGPE, (transformation pour laquelle pour rappel, la CGT et la FSU se sont conjointement exprimées CONTRE). Une nouvelle enquête de satisfaction auprès des agents est envisagée pour l'année 2015. L'équilibre entre le temps de vie professionnel et personnel sera particulièrement pris en considération.

Nous tenons à rappeler, au-delà de ce compte rendu de CHSCT, que **tout agent PEUT et DOIT réagir en cas de stress, harcèlement, et ou conditions de travail difficiles** : tout agent qui serait en situation de difficulté dans son poste peut, à tout moment, **rapporter des faits, des événements, des propos, des incidents, dans les registres papiers hygiène et sécurité.** Ne pas hésiter, à la CGT et à la FSU,

à nous contacter : nous sommes disponibles **pour apporter notre aide, notre soutien**.  
La médecine et les assistants de prévention sont également là pour ces situations .

## **Présentation du projet de DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION des RISQUES PROFESSIONNELS**

Ce document recense l'ensemble des risques qui peuvent concerner les agents. L'administration indique qu'elle doit encore travailler sur les notions d'exposition aux risques, de fréquence de survenue des risques, à dire d'expert car il n'y a pas de statistiques représentatives. De nouveaux risques ont été signalés par les assistants de prévention.

Une discussion a eu lieu entre l'administration et les représentants syndicaux sur les risques liés à la **sous traitance** et les modalités d'applications des protocoles entre le ministère et les entreprises. La CGT a demandé par ailleurs si les risques liés aux déplacements domicile travail étaient pris en compte : l'administration a répondu que non, car elle considère qu'elle n'a pas de prise sur les actions de préventions à mener sur le sujet.

### **Suivi des accidents du travail**

L'administration **incite les agents à déclarer les accidents du travail (qui peuvent être corporels ou relatifs à des arrêts liés à conditions de travail trop difficiles – stress, harcèlement etc)** et présente le bilan 2014 avec 45 accidents de trajets et 25 accidents de travail, essentiellement des chutes de plain-pied ou dans les escaliers. La typologie et le nombre d'accidents suit la tendance des années précédentes.

La FSU demande si une suite à été donnée pour prévenir le risque ou trouver une solution pour certaines situations, altercation entre 2 personnes, portes d'accès, porte cochère, éclairage. Elle alerte, faisant référence à la charte du temps, sur les horaires tardifs de certains accidents de travail.

### **Point sur les travaux et réorganisation de l'administration centrale (RAPPELS)**

L'administration a rappelé l'état d'avancée du projet. La prochaine date du groupe de travail n'est pas encore fixée... nous l'attendons rapidement ! Le calendrier précédemment présenté est toujours d'actualité... mais l'administration ne nous a pas caché les incertitudes planant sur les opérations concernées (déménagement des agents de l'intérieur).

**La FSU et la CGT ont demandé des précisions sur le calendrier du déménagement du ministère de l'intérieur, l'assurance que celui-ci va bien déménager à l'automne 2015, et en conséquent du déménagement SSP actuellement à Montreuil. Les agents souhaitent avoir rapidement des informations pour ne pas rester dans le flou et pour pouvoir planifier le cas échéant leur projet de mobilité.**

Pour ce qui est des travaux sur le Site de Varenne, La première phase a commencé en novembre 2014, la deuxième phase portant sur la circulation, la sécurité incendie devra être terminée avant fin 2015. La découverte de puits de lumière au niveau de la circulation retarde ces travaux qui devraient porter sur une durée de 18 mois.

La CFDT/ les OS demandent à veiller que les travaux ne génèrent du bruit, de la poussière, de la gêne visuelle ou du dérangement pour les agents.

### **Autres points DIVERS**

- Bilan des exercices sécurité incendie, avec constatation du manque de serre-files et guides-files.. **Une nouvelle formation est proposé le 16 avril 2015 sur le site de Maine.**

- Discussion sur le manque de candidatures de sauveteurs secouristes du travail

### **Vos représentants -es au CHS CT administration centrale**

Elisabeth Pagnac-Farbiaz <a href="mailto:elisabeth.pagnac-farbiaz@agriculture.gouv.fr">elisabeth.pagnac-farbiaz@agriculture.gouv.fr</a>	Pierre Portet <a href="mailto:pierre-rene.portet@agriculture.gouv.fr">pierre-rene.portet@agriculture.gouv.fr</a>
Fatima Bouhaddi <a href="mailto:fatima.bouhaddi@agriculture.gouv.fr">fatima.bouhaddi@agriculture.gouv.fr</a>	Marie-Sophie Dedieu <a href="mailto:marie-sophie.dedieu@agriculture.gouv.fr">marie-sophie.dedieu@agriculture.gouv.fr</a>